



disque vert



Abri



Aire de pique-nique



Observatoire



Panneau d'informations



Patrimoine Histoire



Point de vue
Table d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

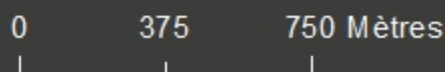
Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

Contact : AIRPAS - airpas54@yahoo.fr

Circuit de Fleur Fontaine Itinéraire d'intérêt départemental



14 km - 4h15

Itinéraire pédestre



Départ principal

Amance

Parking - terrasse Lamontjoie



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
RANDO 54
MEURTHE & MOSELLE

DEPARTEMENT
**MEURTHE
& MOSELLE**

